

## Pourquoi organiser un débat public ?

L'organisation d'un débat public permet de garantir un droit : celui de toute personne vivant en France d'être informée des projets qui impactent son environnement et de pouvoir participer à l'élaboration de la décision. C'est un droit inscrit dans la Constitution.

Les responsables des grands projets et programmes ayant un impact sur l'environnement (ici, Imerys) saisissent la Commission nationale du débat public (CNDP), qui décide si nécessaire de l'organisation d'un débat public.

### DE QUOI DÉBAT-ON ?

Le débat public se situe au début du projet, à un moment où il n'est pas décidé et où l'on peut débattre du « pourquoi » : questionner son objectif et son opportunité, et du « comment » – les caractéristiques du projet. Tout est ouvert, rien n'est joué.

### POURQUOI PARTICIPER À CE DÉBAT PUBLIC ?

Participer au débat permet de vous informer, de questionner, de faire part de vos préoccupations et de donner votre avis. Votre participation permet d'exprimer vos attentes et de mettre en lumière d'éventuels décalages avec le projet. Par expérience, plus de 60 % des débats conduit à une modification significative du projet.

### LE DÉBAT, ET APRÈS ?

La CNDP établit un compte-rendu public qui expose de manière neutre tout ce qui a été exprimé pendant le débat. Il formule des recommandations au responsable du projet pour la prise en compte de la parole des publics. Les décideurs ont l'obligation de répondre à toutes les propositions et d'indiquer ce qu'ils en retiennent ou non, et pourquoi.

### Qui organise le débat ?

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante garante du droit de toutes et tous d'être informés et de participer aux décisions qui ont un impact sur l'environnement.

## Comment je participe ?



Lors des **événements du débat** : rencontres de proximité, réunions, ateliers...



**En ligne** pour poser vos questions, commenter, exprimer votre avis et vos propositions



Au travers d'**un parcours sur internet** « Mon avis en 10 minutes »



En laissant un message sur le répondeur téléphonique du débat (appel gratuit) : **09 70 80 82 49**

Toutes les informations sont sur le site internet du débat

[www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier](http://www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier)



Suivez tous les temps forts du débat :



## Ouvrir une première mine en France pour produire des batteries de voiture ?

### Débattons-en !

Nouvelles informations mises à jour

dp  
DÉBAT  
PUBLIC

PROJET DE MINE  
DE LITHIUM  
DANS L'ALLIER

## Participez au débat public

Du lundi 11 mars 2024  
au dimanche 07 juillet 2024

ORGANISÉ PAR

LA  
commission  
nationale du  
débat public

CNDP

© Adobe Stock



## Le projet

Dans le département de l'Allier, la société minière Imerys projette d'ouvrir une mine de lithium. L'entreprise a identifié un gisement de lithium sur son site industriel actuellement dédié à la production de kaolin. Le lithium est un métal, qui serait principalement utilisé pour produire des batteries électriques automobiles.

Le projet d'Imerys concerne trois sites :

### À Échassières,

la mine et une usine de concentration afin d'extraire le granite et d'isoler le mica, le minéral qui contient le lithium.

### À la Fontchambert,

dans les communes de Saint-Bonnet-de-Rochefort et de Naves, une plateforme ferroviaire de chargement du mica dans des trains.

### À Saint-Victor,

dans l'agglomération de Montluçon, une usine de conversion pour recevoir le mica et en extraire le lithium pour le commercialiser.

**Selon Imerys, la mise en fonctionnement de ce projet industriel permettrait d'équiper en batteries l'équivalent de 700 000 voitures électriques chaque année.**

La CNDP a décidé d'organiser un débat public sur ce projet, compte tenu de ses enjeux nationaux et de ses impacts potentiels sur l'environnement et sur les territoires d'implantation.

## Pourquoi ce débat public ?

Ce projet est le premier projet d'ouverture d'une mine en France métropolitaine depuis des décennies.

**Il soulève donc de nombreuses questions, que vos avis permettront d'éclairer.**



## LES RÉUNIONS PUBLIQUES RESTANTES

Après huit réunions publiques déjà organisées, il reste de nombreux temps d'approfondissement des grands enjeux du débat.

Informations mises à jour

Réunion publique

**Les retombées pour le territoire**  
Le **14 mai**, à **Servant** et en visio

Forum n°2

**Les premiers enseignements du débat**  
Le **23 mai**, à Clermont-Ferrand et en visio

Réunion publique

**Les impacts sur l'eau**  
Le **30 mai**, à Vichy et en visio

**Réunion supplémentaire**  
Thème et lieu à venir, le 8 juin

**Et après le débat : la vie du projet et l'après-mine**  
Le **20 juin**, à Échassières et en visio

Forum n°3

**Approfondissement des sujets du débat**  
Le **22 juin**, à Montluçon et en visio

**Synthèse des enseignements du débat**  
Le **4 juillet**, à Gannat et en visio

### COMMENT PARTICIPER AUX RÉUNIONS ?

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, compte tenu des fortes affluences en réunions publiques et pour des questions de sécurité, il est obligatoire de s'inscrire au préalable aux réunions depuis le site du débat : [www.debatpublic.fr/mine-delithium-allier](http://www.debatpublic.fr/mine-delithium-allier), rubrique « agenda ». Nous ne pourrions pas accueillir de participants supplémentaires si la salle est complète.

Toutes les réunions sont diffusées en direct sur internet, retrouvez le lien de visionnage dans la rubrique agenda la veille de la rencontre.

**Toutes les réunions sont gratuites.**